



**Bovins  
Viande**  
Collectif BioRéférences



## **LES EXPLOITATIONS EN VIANDE BOVINE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MASSIF CENTRAL - RESULTATS CAMPAGNE 2014**

*Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :*

Clarisse AMIOTTE, Chambre d'agriculture de la Creuse  
Jean Louis BALME, CRA Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées  
Marie Line BARJOU, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne  
Aurélie BILLON, BioBourgogne  
Dominique DELTROY, Chambre d'agriculture de la Haute Loire  
Emmanuel DESILLES, Chambre d'agriculture de l'Allier  
Johan Kévin GALTIER, APABA  
Guillaume MATHIEU, Chambre d'agriculture de la Corrèze  
Guy MURON, Chambre d'agriculture de la Loire  
Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy de Dôme  
Christophe TROQUIER, INRA Clermont Ferrand Theix  
Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal

*Synthèse des données et rédaction :*

Christèle PINEAU, Institut de l'élevage

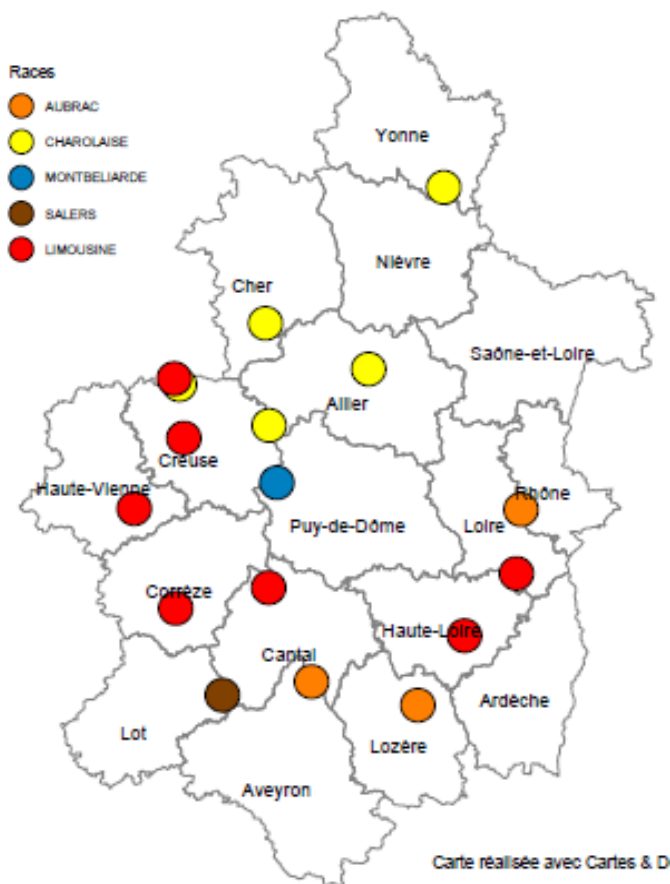
*Décembre 2016*

## 1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants, Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué.

## 2. Les exploitations suivies dans le cadre du projet BioRéférences



Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2014 des 16 exploitations en bovins viande suivies dans le cadre du projet BioRéférences,

Ces suivis ont été réalisés par :

- les Chambres d'Agriculture (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Midi Pyrénées, Haute Vienne, Haute Loire, Loire, Puy de Dôme),
- l'INRA,
- l'Association Bio Bourgogne (ex SEDARB),
- l'Association de Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA),

**Figure 1 : Localisation des exploitations en bovine suivies**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)

L'enjeu majeur de ce suivi réside en une meilleure connaissance des exploitations qui engraisent tout ou partie des mâles produits en agriculture biologique, car à ce jour, peu de références sont disponibles.

Ces exploitations sont réparties en trois groupes, en se servant du critère UGB/vêlage, qui permet de discriminer les élevages en fonction des orientations de productions choisies (veaux ou bœufs voire JB) :

- Groupe 1 : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage inférieur à 1,5 ; produisant des veaux lourds ou veaux sous la mère. Il est constitué de 5 exploitations. Quatre exploitations élèvent des veaux sous la mère et une des veaux lourds.
- Groupe 2 : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage compris entre 1,5 et 1,8. 4 éleveurs constituent ce groupe un peu intermédiaire car les éleveurs produisent des JB et des reproducteurs ou des veaux sous la mère avec des reproducteurs, des JB ou des veaux sous la mère avec des broutards.
- Groupe 3 : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage supérieur à 1,8, produisant soit des Jeunes Bovins (JB) bio ou des bœufs bio, Au sein de ce groupe, 6 exploitations élèvent des bœufs, la septième élevant des JB.

Pour certaines exploitations, le passage en bio est ancien : 10 à 20 ans pour 6 d'entre elles et plus de 34 ans pour la plus ancienne, Pour quatre autres exploitations, la conversion s'est faite depuis moins de 5 ans.



***Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement celle de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes.***

## 2.1 Structures des exploitations suivies

11 exploitations sur les 16 suivies sont sous forme sociétaires, avec un collectif main-d'œuvre généralement égal à 2,3 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, qui varie de 1 à 3,6 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale, mais 7 exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée : 4 au moins pour un mi-temps temps (ou 60 % du temps) et 3 à temps très partiel (0,2 et 0,3 UMO). Enfin, 3 exploitations seulement ont recours à de la main-d'œuvre bénévole ; elle est très importante pour 2 d'entre elles avec plus d'un mi-temps UMO bénévole pour 2,5 UMO au total, et restreinte pour la seconde : 0,1 UMO bénévole pour 2,6 UMO au total.

Les 5 autres exploitations sont en individuel, avec un collectif main-d'œuvre généralement important : égal à 1,3 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, elle varie de 1 à 2 UMO. Deux exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée : 1 au moins pour un plein temps et la seconde à temps très partiel (0,2 UMO). Seulement une exploitation a recours à de la main-d'œuvre bénévole pour ¼ de temps.

Les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 112 ha de SAU en moyenne, avec pour deux d'entre elles des estives, respectivement de 60 ha et 132 ha.

La surface fourragère principale représente plus de 89 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe. Seules 5 exploitations ont des cultures fourragères (céréales immatures, maïs ensilage, luzerne, sorgho grain ensilé) qui représentent de 2 à 8 % de la SFP.

Seules 3 exploitations ont un atelier de diversification : une cultive des légumes de plein champ, une possède un atelier avicole et la dernière, un atelier porcin à l'engraissement ainsi qu'une activité de légumes plein champ.

**Tableau 1 : Structure des exploitations bovins viande**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB bio	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	4	7	16
Main d'œuvre totale [UMO]	1,44	1,95	2,30	1,90
Main d'œuvre exploitante [UMO]	1,40	1,50	2,0	1,60
Main d'œuvre salariée [UMO]	0,04	0,45	0,30	0,30
Main d'œuvre atelier bovin viande [UMO]	1,38	1,48	1,84	1,6
Surface agricole utile [ha]	84	89	144	112
Surface fourragère principale [ha]	81	85	116	97
Surface en herbe [ha]	79	83	114	95
Grandes cultures [ha]	3	5	27	14
Cheptel total [UGB]	77	87	125	100
Nombre de vaches allaitantes	56	52	65	59
Nombre de vèlages	57	51	60	57
Chargement (UGB/ha SFP)	0,92	1,09	1,11	1,05
Kg de viande vive produite	18 370	23 800	35 460	27 200



La moyenne des trois groupes cache une variabilité importante dans les structures des exploitations suivies :

- la SAU varie de 52 à 144 ha chez les producteurs de veaux, de 50 à 113 ha chez les intermédiaires et enfin de 75 à 212 ha chez les producteurs de bœufs,
- le cheptel total varie de 47 à 158 UGB chez les producteurs de veaux et de 52 à 105 UGB chez les intermédiaires, et de 77 à 168 UGB chez ceux produisant des bœufs ;
- le nombre de vèlages varie de 39 à 107 chez les producteurs de veaux, de 29 à 61 chez les intermédiaires et enfin de 36 à 87 vèlages chez les producteurs de bœufs ;
- et la production brute de viande vive varie de 11 160 à 39 930 kg chez les producteurs de veaux et de 19 100 à 29 120 kg chez les intermédiaires, et enfin de 23 780 à 51 880 kg chez les producteurs de bœufs.

La logique de conversion vers l'agriculture biologique est différente selon le type d'exploitation. Même si certains l'ont choisi par conviction, la recherche de valeur ajoutée est importante dans ce choix : le passage de la production sous Label Rouge au bio a été évidente, d'autant que la plupart ont eu le souhait d'un contact direct avec le consommateur (vente sur les marchés, ou à la ferme). En effet plus de la moitié des éleveurs commercialisent en vente directe et dans des proportions identiques au sein de chacun des groupes.

## 2.2. Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats techniques ainsi que les résultats moyens de la marge brute de l'atelier bovin viande.

**Tableau 2 : Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB bio	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	4	7	16
Nombre de vêlages	57	51	60	57
UGB/vêlage	1.32	1.71	2.12	1.77
Taux de gestation [%]	96	89	83	88
Taux de 1 <sup>er</sup> vêlage [%]	21	23	20	21
Taux de mortalité des veaux [%]	5.5	6.3	6.5	6.1
Productivité numérique [%]	91	83	79	84
Production de viande vive kg/UGB	239	287	286	271
Prix moyen du kilo vif vendu sans vente directe [€/kg]	3.47	2.76	3.19	3.20
Prix moyen du kilo vif vendu avec vente directe	4.06	4.19	3.23	3.74
Fourrages récoltés (t MS/UGB)	2.8	2.9	1.7	2.3
Fourrages consommés (t MS/UGB)	2.6	2.8	2.1	2.4
Quantité de concentrés/UGB	244	333	365	319
Dont % concentrés autoproduits	38 %	47 %	85 %	61 %
Produit brut Bovin viande hors aide (€/UGB)	895	1 026	874	919
Charges opérationnelles Animales [€/UGB]	275	414	301	321
dont charges d'alimentation concentrés+ achats de fourrages [€/UGB]	86	147	135	123
dont frais vétérinaires [€/UGB]	47	41	22	35
dont frais de reproduction [€/UGB]	23	29	10	17
dont autres frais d'élevage [€/UGB]	76	142	104	110
Charges opérationnelles SFP [€/UGB]	62	51	52	53
Marge brute atelier bovin viande [€/UMO]	32 010	32 715	40 975	36 108
Marge brute atelier bovin viande sans aides [€/UGB]	564	592	525	547
Marge brute atelier bovin viande avec aides [€/UGB]	938	1007	766	862



Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies dans les 2 groupes « intermédiaire » et « avec production de bœufs » est très proche de ceux pratiqués en systèmes conventionnels de la région et de ceux réalisés lors de la dernière synthèse bio du Pôle AB Massif Central. En revanche, ce taux est nettement plus élevé pour les producteurs de veaux : +7 points par rapport aux producteurs conventionnels et bio suivis en 2010.

Pour chacune des catégories, le taux de mortalité des veaux est faible par rapport au conventionnel et se maintient par rapport à la dernière synthèse de 2010.

La quantité (en T MS/UGB) de fourrages récoltés, mesurant l'équilibre stocks/pâture, s'échelonne de 0,7 à 3,7 t. Ces moyennes cachent là encore une forte variabilité puisque la part du pâturage dans les systèmes d'alimentation au sein des trois groupes peut atteindre plus de 50% pour les producteurs de veaux et les « intermédiaires » et 70% pour les producteurs de bœufs. Toutefois sur ce dernier groupe, on note un achat de fourrages moyen de 0.3 T MS.

La consommation de concentré par UGB se situe à 244 kg/UGB pour les producteurs de veaux, ce qui est très faible en effet. Deux éleveurs du groupe n'en distribuent que très peu car ils disent valoriser au maximum la qualité laitière de leurs vaches. Cette consommation est aussi très limitée pour les producteurs de bœufs puisqu'elle se situe en moyenne à 365 kg/UGB. Les intermédiaires se situent à 333 kg/UGB. 85 % des concentrés, dans ce dernier groupe, sont produits sur l'exploitation (contre 38 % et 47 % respectivement pour les producteurs de veaux et les intermédiaires).

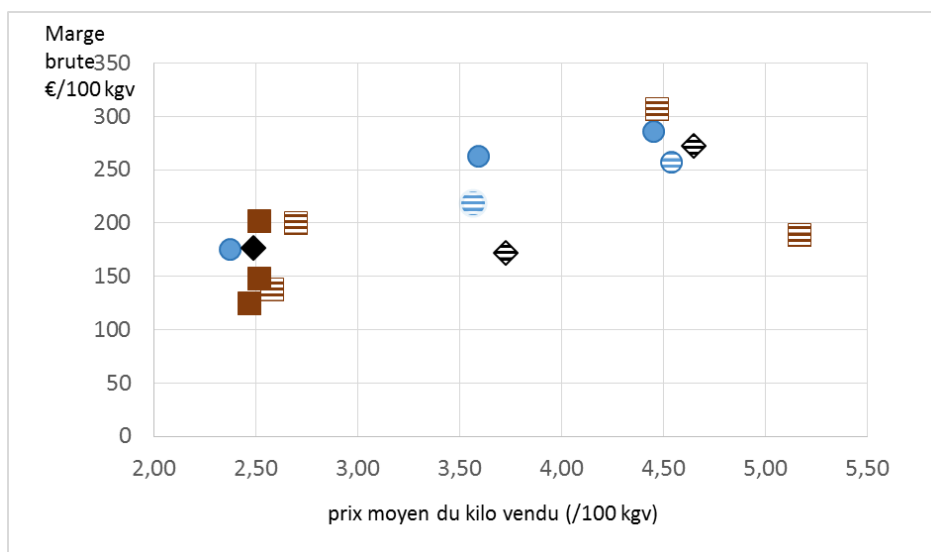
Les prix de vente moyen ont été différenciés entre éleveurs vendant une partie de leur production en vente directe (par rapport à ceux ne faisant pas de vente directe). Il s'avère que selon les situations, il n'y ait pas de plus-value très marquée chez certains éleveurs faisant de la vente directe (cf figure 2). Il apparaît donc important de fixer la bonne valeur du prix de vente moyen lors de ses premières ventes car il devient difficile de l'ajuster par la suite. De même, il faut veiller à calculer ses frais de transformation et commercialisation pour que la marge reste satisfaisante. Ainsi comme le démontre figure 2 le point entouré, l'exploitant arrive à commercialiser ses animaux à un prix élevé à 5,50 €/kg mais ne dégage qu'une marge brute faible en raison de frais importants.

Les montants des valeurs des charges opérationnelles sont du même niveau que celles retrouvées lors de la dernière synthèse du Pôle bio. Les coûts alimentaires paraissent plus maîtrisés au sein de cet échantillon chez les producteurs de veaux sous la mère (- 50 €/UGB) pour une production équivalente de viande vive. Il en est de même avec les producteurs de bœufs et pour une production de viande vive supérieur de 50 kg/UGB (par rapport à la dernière synthèse du pôle Bio).



**Figure 2 : Variation de la marge brute de l'atelier en fonction du prix moyen du kilo vendu (€/100kgv)**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)



- VSLM sans vente directe (VD)
- ◆ INT sans VD
- Bœufs sans VD
- ⊕ VSLM avec vente directe
- ◊ INT avec VD
- ▨ Bœufs avec VD

### 2.3- Résultats économiques de l'exploitation

Le tableau ci-dessous présente les résultats économiques globaux au niveau de l'exploitation. L'analyse des moyennes dans cette partie économique sur un petit nombre de fermes est particulièrement délicate, compte tenu de la présence dans les groupes d'exploitations de structures très diverses et de systèmes plus ou moins diversifiés au niveau des ventes. La figure 3 de répartition du revenu disponible illustre ce constat. Ainsi, dans le groupe intermédiaire, une exploitation « atypique » du point de vue économique a été écartée.

**Tableau 3 : Résultats économiques de l'exploitation**

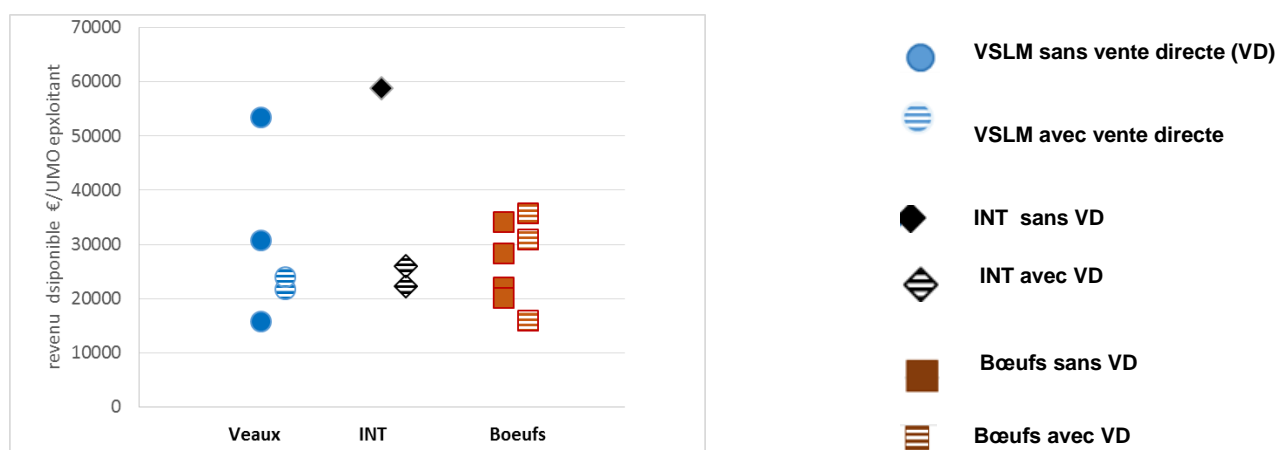
(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB bio	Ensemble
<i>Nombre d'exploitations</i>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>16</b>
Produit brut total [€]	119 256	162 870	204 765	167 883
Produit brut total /UMO exploitant [€]	86 520	102 543	102 295	97 087
Produit atelier bovin viande [€]	67 760	86 930	106 850	89 830
en % du produit brut	57 %	53 %	52 %	53 %
Produits végétaux [€]	2 640	7 390	22 110	12 680
Aides totales [€]	48 750	54 380	63 330	56 680
Charges opérationnelles [€]	23 480	42 830	48 280	38 920
en % du produit brut	20 %	26 %	24 %	23 %
Charges de structure hors amo, et frais financiers [€]	38 650	45 080	65 080	52 270
en % du produit brut	32 %	28 %	32 %	31 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire [€]	57 140	74 950	91 540	76 750
en % du produit brut	48 %	46%	45 %	46 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire /UMO exploitant [€]	39 828	50 200	45 892	44 732
Annuités + frais financiers court terme [€]	11 560	19 050	32 680	22 910
en % de l'excédent brut d'exploitation	20 %	25 %	36 %	30 %
Revenu disponible [€]	42 980	51 630	53 140	49 450
en % du produit brut	36 %	32 %	26 %	30 %
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	29 130	35 590	26 750	29 310



**Figure 3 : Variabilité du revenu disponible par UMO exploitant**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)



## 2.4- Coûts de production de l'atelier bovin viande

Le coût de production de l'atelier bovin viande des exploitations suivies dans le cadre du projet a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'élevage, en lien avec les Chambres d'agriculture et les contrôles laitiers. Toutes les charges sont rapportées aux 100 kg vif, que le bovin soit vendu en filière longue ou en vente directe.

Les contours de l'atelier bovin viande incluent la production de viande, l'élevage des reproductrices, la production fourragère et la production de céréales autoconsommées par les bovins viande.

Les charges supplétives sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

Pour les analyses collectives et l'élaboration de références, celui-ci est par convention estimé à 1,5 SMIC brut par UMO.

**Tableau 4, Coût de production de l'atelier bovin viande [/ 100 kg vifs]**

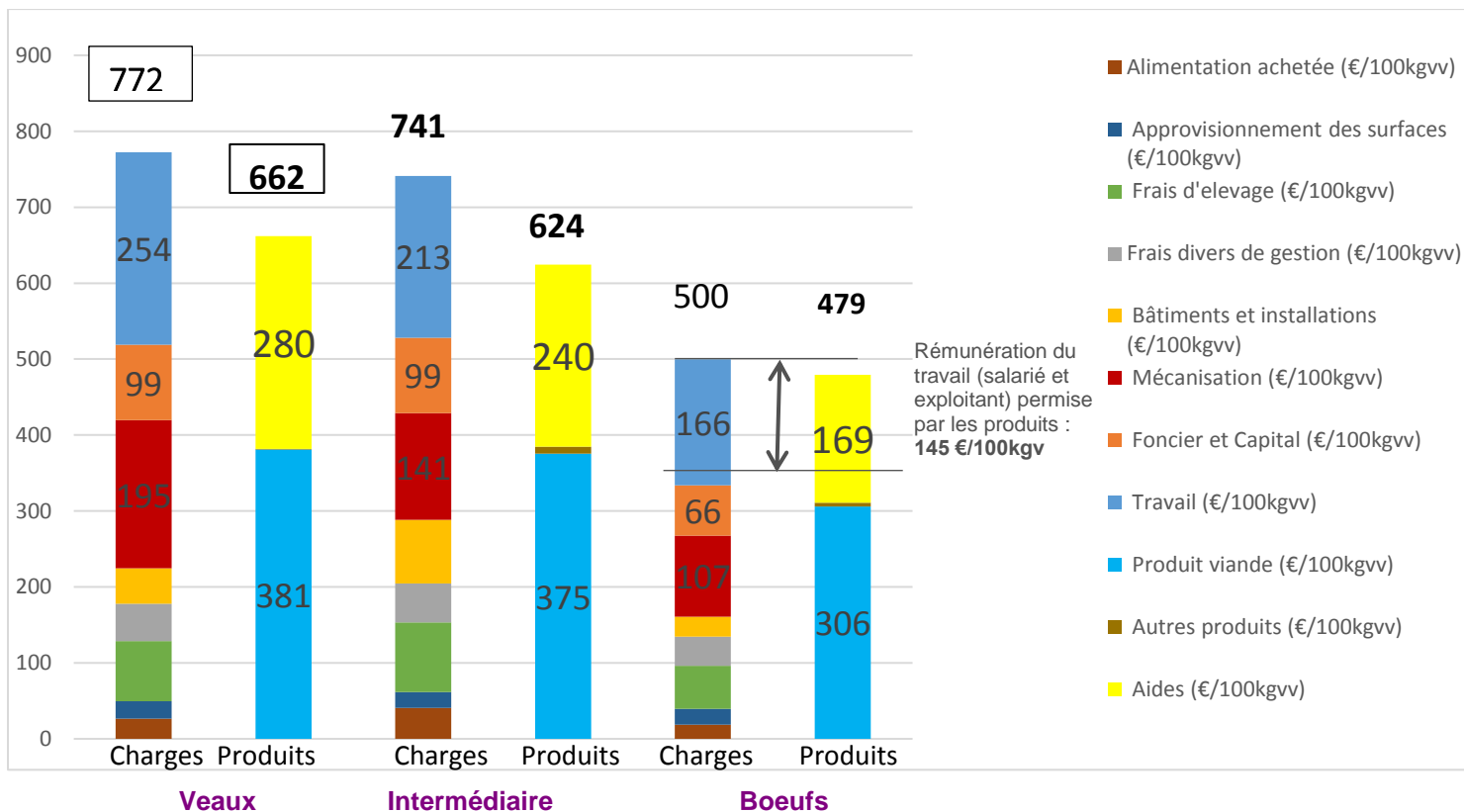
(Source : projet BioRéférences, campagne 2014)

		Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB bio
<i>Nombre d'exploitations</i>		5	4	7
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée [kgv/UMO]		12 892	13 389	17 074
CHARGES	Coût de l'alimentation [€/100 kg vif]	50	61	40
	dont alimentation achetée [€/100 kg vif]	27	41	19
	dont approvisionnement des surfaces [€/100 kg vif]	23	21	21
	Frais d'élevage (dont frais transfo, et com,) [€/100 kg vif]	79	92	57
	Mécanisation [€/100 kg vif]	195	141	107
	Bâtiments et installations [€/100 kg vif]	47	84	26
	Frais divers de gestion [€/100 kg vif]	49	51	38
	Foncier et Capital (*) [€/100 kg vif]	99	99	66
	Salaires et Travail exploitant (*) [€/100 kg vif]	254	213	166
<b>Coût de production de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>772</b>	<b>741</b>	<b>500</b>
PRODUITS	Produit viande [€/100 kg vif]	381	375	306
	Autres produits [€/100 kg vif]	0,8	9	5
	Aides [€/100 kg vif]	280	240	169
<b>Produits de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>662</b>	<b>624</b>	<b>479</b>
<b>Rémunération du travail y compris main d'œuvre salariée permise par le produit [nombre de SMIC/UMO]</b>		<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>
Nombre d'élevages à plus d'1 SMIC/UMO		3	1	4





**Figure 3 : Coût de production moyen de l'atelier bovin viande [/100 kg viande vive]**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2014)



Pour les exploitations de veaux sous la mère, le coût de production est relativement élevé compte tenu du plus faible volume produit : 772 €/100 kg vifs produits (produire 100 kg vifs coûte 772 € en tenant compte des charges courantes, de l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, de la rémunération des capitaux propres, de la main d'œuvre et du foncier). Chez les producteurs de bœufs, produisant des animaux plus lourds, le coût de production est plus dilué et s'élève à 500 €/100 kilos vifs produits.

Pour les mêmes raisons, la charge liée au travail constitue une part plus importante du coût de production pour les producteurs de veaux sous la mère.

Pour tenir compte de la variabilité de la composition de la main d'œuvre dans les exploitations suivies (présence de main d'œuvre salariée ou non), la rémunération du travail permise par le produit indiquée ici correspond à la rémunération de toute la main d'œuvre, exploitante et salariée. Pour les élevages veaux sous la mère, la rémunération du travail permise par le produit de l'atelier bovin viande s'étend de 0,4 à 1,8 SMIC/UMO pour une moyenne de 0,9 SMIC/UMO. Pour les intermédiaires, cette rémunération permise par le produit de l'atelier bovin viande s'étend de 0,2 à 1,2 SMIC/UMO pour une moyenne de 0,7 SMIC/UMO. Pour les producteurs de bœufs, cette rémunération permise par le produit de l'atelier s'étend de 0,3 à 2,2 SMIC/UMO pour une moyenne de 1,4 SMIC/UMO.



## LEXIQUE

**Charges opérationnelles** : Sommes des charges variables, liées au volume annuel de l'activité (charges alimentaires, charges de surfaces, charges de transformation et commercialisation, frais d'élevage...)

**Charges de structure** : Ensemble des dépenses fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre (charges sociales et salariales, amortissements, entretien des bâtiments et matériels, assurances, EDF...)

**Coût de production** : Coût global de l'activité de l'atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production ; il correspond à l'approche "comptable" des charges de l'atelier, et comprend trois types de charges : les charges courantes (dépenses de l'exercice ajustées des variations de stocks), l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, et des charges dites "supplémentaires". Celles-ci sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

**Excédent Brut d'Exploitation [EBE]** : Différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers

**Marge brute bovin viande** : Différence entre la valeur de la production de l'atelier bovin viande (produit brut de l'atelier) et ses charges opérationnelles

**Prix de revient** : Prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints,

**Produit brut** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production (vente de produits végétaux, vente de produits animaux, aides d'exploitation...)

**Produit bovin viande** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier bovin viande (vente de veaux sous la mère, veaux lourds, broutards, jeunes bovins, bœufs, génisses viande, génisses reproductrices, vaches de réformes...)

**Revenu disponible** : Produits brut + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure – charges financières

**Surface Agricole Utile [SAU]** : Ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales

**Surface Fourragère Principale [SFP]** : Ensemble des surfaces fourragères

**Unité Gros Bétail [UGB]** : Unité qui correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages par an

**Unité de Main d'Œuvre [UMO]** : Unité qui correspond à une personne occupée à plein temps sur une exploitation





## CONTACTS FILIERE BOVIN VIANDE

### **Pôle Agriculture Biologique Massif Central [Coordination générale du projet]**

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont  
89 avenue de l'Europe – BP 35  
63 370 LEMPDES  
Tél/fax : 04 73 98 69 57  
@ : [www,itab,asso.fr/reseaux/polebio.php](http://www,itab,asso.fr/reseaux/polebio.php)  
Contact : Julie GRENIER  
Mail : [jgrenier.polebio@gmail.com](mailto:jgrenier.polebio@gmail.com)

### **APABA**

Carrefour de l'agriculture  
12 026 Rodez cedex 9  
Tél / fax : 05 65 68 11 52  
Contact : Johan Kévin GALTIER  
Mail : [filiere@aveyron-bio.fr](mailto:filiere@aveyron-bio.fr)

### **Chambre d'agriculture de l'Allier**

60 cours Jean Jaurès  
03 017 Moulins Cedex  
Tél : 04 70 46 30 69  
Contact : Emmanuel Desilles  
Mail : [edesilles@allier.chambagri.fr](mailto:edesilles@allier.chambagri.fr)

### **Chambre régionale d'agriculture Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées**

25 avenue Foch  
48 004 MENDE Cedex  
Tél : 04 66 65 62 00  
Contact : Jean Louis Balme  
Mail : [jean-louis.balme@lrmp.chambagri.fr](mailto:jean-louis.balme@lrmp.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Creuse**

8 avenue d'Auvergne  
23 011 GUERET cedex  
Tél : 05 55 61 50 35  
Contacts : Clarisse AMIOTTE  
/Natacha LAGOUTTE  
Mail : [clarisse.amiotte@creuse.chambagri.fr](mailto:clarisse.amiotte@creuse.chambagri.fr)  
Mail : [natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr](mailto:natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Loire**

43 avenue Albert Raimond  
42270 ST PRIEST EN JAREZ  
Tél : 04 77 91 43 02  
@ : [www,terresdeloire,fr](http://www,terresdeloire,fr)  
Contact : Guy Muron  
Mail : [guy.muron@loire.chambagri.fr](mailto:guy.muron@loire.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Haute Loire**

16 boulevard Bertrand  
43 012 LE PUY NE VELAY  
Tél : 04 71 07 21 30  
Contact : Dominique DELTROY  
Mail : [ddeltroy@haute-loire.chambagri.fr](mailto:ddeltroy@haute-loire.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Haute Vienne**

2 avenue Georges Guingouin  
87 017 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 87 50 40 83  
Contact : Marie Line Barjou  
Mail : [ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture du Cantal**

26 rue du 19 ème Régiment d'infanterie  
15 002 Aurillac Cedex  
Tél : 04n 71 45 55 39  
Contact : Vincent Vigier  
Mail : [vincent.vigier@cantal.chambagri.fr](mailto:vincent.vigier@cantal.chambagri.fr)



### **BIO BOURGOGNE [ex-SEDARB]**

19, avenue Pierre Larousse  
BP 382  
89006 AUXERRE cedex  
Tél : 03 86 72 92 20  
Contact : Aurélie BILLON  
Mail : [aurelie.billon@biobourgogne.org](mailto:aurelie.billon@biobourgogne.org)

### **INRA**

Centre de recherche Auvergne Rhône Alpes  
63 122 Saint Genès Champanelle  
Tél : 04 73 62 42 59  
Contact : Christophe TROQUIER  
Contact : Patrick VEYSSET  
Mail : [christophe.troquier@clermont.inra.fr](mailto:christophe.troquier@clermont.inra.fr)  
Mail : [patrick.veysset@clermont.inra.fr](mailto:patrick.veysset@clermont.inra.fr)

### **Institut de l'élevage**

9 allée Pierre de Fermat  
63 170 Aubière  
Tél : 04 43 76 06 83  
@ : [www,idele,fr](http://www,idele,fr)  
Contact : Christèle PINEAUI  
Mail : [christèle.pineau@idele.fr](mailto:christèle.pineau@idele.fr)



## LE PROJET BIOREFERENCES

**Maîtrise d'ouvrage et coordination** : Pôle AB Massif Central

**Avec le soutien financier** : de l'Etat (fonds FNADT), du Ministère de l'agriculture et de la pêche (fonds CasDAR), du Conseil Régional Auvergne, du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Aveyron et du Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central



Rhône-Alpes

